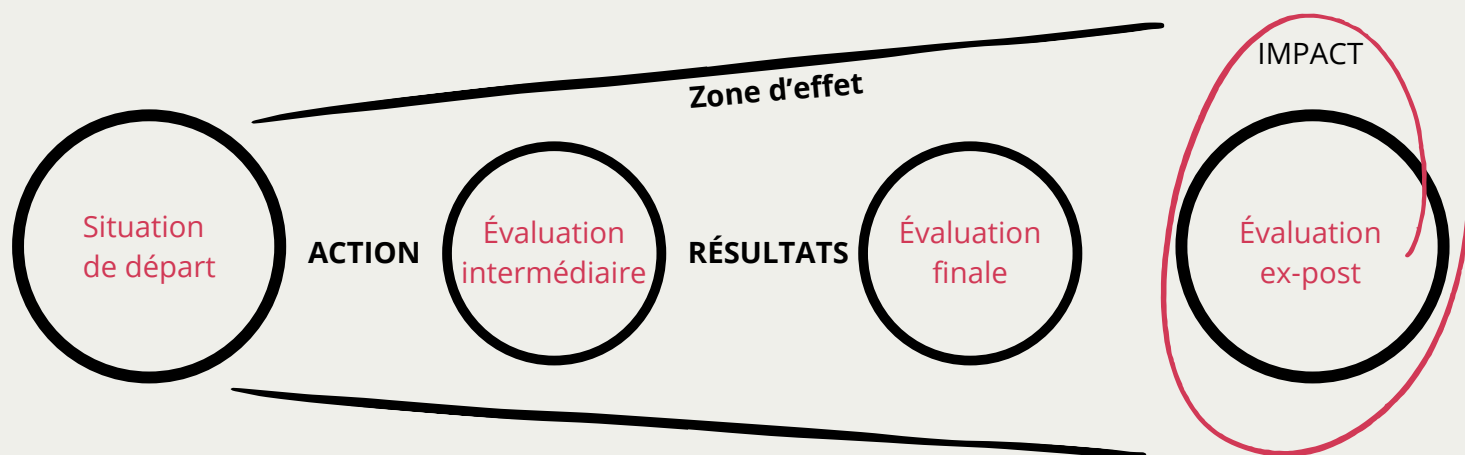


5 QUAND FAIRE L'ÉVALUATION DE LA CTG ?

ÉVALUATION EN CONTINU :

Complétude des outils de suivi de manière régulière.



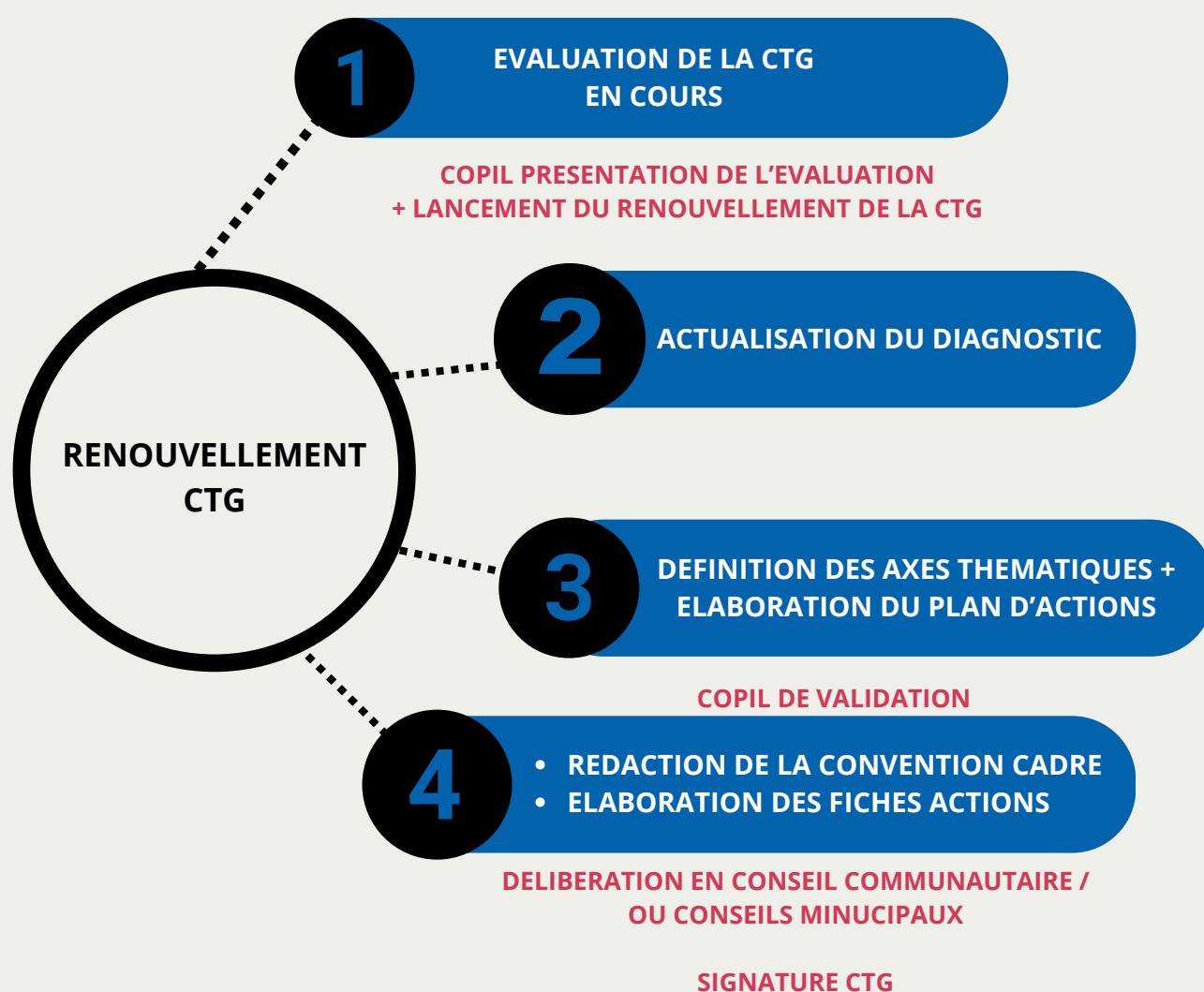
Pour aller plus loin :

- Fiche "Tuto : définition, enjeux, étapes d'une évaluation"
- Fiche "Cahier des charges / référentiel"

ÉVALUATION FINALE

Attendue dans le cadre du renouvellement de la CTG qui couvre l'ensemble de la période contractualisée.

L'évaluation finale de la CTG est à prévoir lors de la dernière année de la convention, et se déroule sur plusieurs mois. Il est recommandé de formaliser un calendrier qui permettra d'identifier les différentes phases et les échéances de l'évaluation. Celui-ci est à déterminer lors du lancement de la démarche lors d'une instance.



Pour aller plus loin :

- Fiche "Tuto : définition, enjeux, étapes d'une évaluation"
- Fiche "Cahier des charges / référentiel"

/!\ Nous encourageons à travailler une méthodologie d'évaluation au démarrage du projet, pour faciliter son suivi et l'évaluation finale.